

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 3 mars 2025

Membres présents :

Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Claude LHERMET, suppléant de M. MALATRAIT

Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- Monsieur Christophe BOUVIER

Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Madame Caroline PRIEUR, Directrice – INSPIRA,

Monsieur Robert DURANTON, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le 1^{er} Vice-Président ouvre la séance.

- **Monsieur Laurent TEIL** est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 14 février 2025 n'appelle pas de remarques particulières.

- Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président rapporte les décisions prises par délégation.

Il commence par rappeler les événements qui ont marqué le calendrier Inspira depuis le dernier comité syndical.

Il lance ensuite les questions inscrites à l'ordre du jour du Comité Syndical.

Délibération 2025/580 – Débat d'orientation budgétaire 2025

En tant que collectivité territoriale, nous avons l'obligation d'approuver le Débat d'orientation budgétaire (DOB) chaque début d'année, avant le vote du Budget prévu en avril 2025.

Le DOB est présenté aux élus (annexé à la délibération).

Adopté à l'unanimité

Délibération 2025/581 - Modification du tableau des effectifs

Il est proposé une modification du tableau des effectifs du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons. Il s'agit de faire évoluer le poste d'Adjoint responsable technique et environnement vers un poste de "Chargé de mission technique et environnement". Cette modification vise à élargir les possibilités de recrutement en ouvrant le poste aux catégories A et B, et à mieux adapter l'organisation aux enjeux environnementaux et techniques.

Adopté à l'unanimité

Délibération 2025/582 - Mandat donné au Centre de Gestion de l'Isère afin de développer un nouveau contrat cadre de prestations sociales – Renouvellement offre de titres restaurant et du contrat de mutuelle santé pour les agents du Syndicat mixte

Le Centre de gestion de l'Isère propose de négocier un contrat cadre de prestations sociales, dont l'avantage pour le Syndicat mixte est de profiter de tarifs négociés à l'échelle du département.

Il s'agit pour le Syndicat Mixte de renouveler les contrats déjà en place, mais qui arrivent à échéance, concernant l'offre de titres restaurants et de mutuelle santé pour les agents, en confiant la consultation des prestataires au Centre de Gestion.

Adopté à l'unanimité

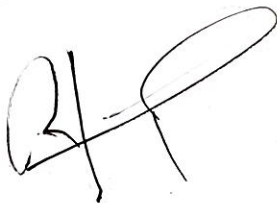
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le 1^{er} Vice-Président, informe les membres des prochains rendez-vous à retenir :

- **Mardi 11 mars** : Arrivée de Caroline Vachal, Responsable communication et concertation
- **Mercredi 12 mars** : Réunion SCOT sur le sujet des transports / infrastructures mobilité
- **Lundi 24 mars 10h30 à 12h30** : Bureau
- **Lundi 1^{er} avril journée** : Atelier des Territoires n°3
- **Jeudi 10 avril 9h** : Comité syndical pour vote du nouveau bureau
- **Vendredi 11 avril 14h** : Comité syndical pour vote du budget 2025

En l'absence d'autres questions, Monsieur le 1^{er} Vice-Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 11h30.

**Le 1^{er} Vice-Président,
Robert DURANTON**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RD' with a large loop.

**Le secrétaire de séance
Laurent TEIL**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LT' with a large loop.